

Cérémonie de signature de la convention FETP entre la COI et MIH – 7 décembre 2020

Allocution de Monsieur André Pouillès-Duplaix, Directeur de l'Agence française de développement pour Maurice et les Seychelles

Monsieur Le Ministre de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire,

Monsieur Le Ministre de la Santé et du Bien-être de la République de Maurice,

Monsieur le Secrétaire Général,

Madame la Directrice du MIH,

Messieurs les Directeurs,

Monsieur l'OPL,

Madame la Chargée de mission,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaitais en premier lieu remercier la Commission de l'Océan Indien pour l'invitation qui a été faite à l'Agence Française de Développement d'assister et d'intervenir à cette cérémonie de signature de la convention FETP entre la COI et le Mauritius Institute of Health.

Les îles de l'Océan Indien sont particulièrement vulnérables aux épidémies, ce qui nécessite des systèmes de surveillance capables de détecter des signaux sanitaires inhabituels. Le réseau SEGA (réseau régional de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes) créé en 2007 après l'épidémie de Chikungunya, permet d'assurer une surveillance épidémiologique face aux risques d'émergence, de réémergence ou d'extension de certaines maladies ou infections animales et humaines, comme la dengue, la fièvre aphteuse, la peste parmi d'autres, sur la zone de l'océan Indien.

L'Agence Française de Développement intervient depuis 2007, et dans le cadre du déploiement de sa stratégie au niveau régional, auprès de la Commission de l'Océan Indien sur le projet « Réseau de Surveillance et d'Investigation des Epidémies ». Le projet en est à sa troisième phase et un montant de 21,6M d'euros a déjà été octroyé. Le réseau SEGA *One-Health*, un réseau unique et emblématique dans l'Océan Indien qui associe les sujets de santé humaine et de santé animale, a démontré encore une fois son importance et ce dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Il a permis le partage des informations sanitaires régionales et internationales ainsi que les échanges réguliers entre les experts de santé des pays de la région afin d'anticiper et d'être proactifs dans la gestion de la crise sanitaire.

La crise sanitaire appelle une réponse coordonnée, ainsi qu'une aide particulière aux pays les plus fragiles. Par le biais du soutien français, deux plans d'urgence de la COI ont été financés à hauteur de

4,5 millions euros par l'Agence Française de Développement. De plus, dans le cadre du prêt de contingence au bénéfice de l'Etat mauricien pour un montant de 300 millions d'euros (soit à date près de 14,7 milliards de roupies), des subventions additionnelles de 4M d'euros ont été octroyées à Maurice pour un certain nombre de secteurs dont celui de la santé, qui vise à renforcer le système de santé publique et la mise aux normes du Règlement Sanitaire International de l'OMS.

En collaboration avec l'Union Européenne, un projet complémentaire de renforcement des capacités de la COI et des Etats-Membres dans la gestion des risques épidémiques et zoonotiques, d'un montant additionnel de 8,7 M€, sera bientôt signé. Ce nouveau financement qui a d'ores et déjà été octroyé par les instances de décision de l'Union européenne et de l'AFD a pour objet de (i) renforcer le réseau des laboratoires, (ii) mettre aux normes les systèmes sanitaires nationaux à l'aune du Règlement Sanitaire International (RSI de l'OMS) et de son équivalent pour l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE) et (iii) de renforcer les activités du projet actuel de surveillance.

La détection, l'investigation, le contrôle et la prévention efficaces des maladies imposent la mise en place d'une expertise reconnue en matière d'épidémiologie et gestion du système de santé du personnel de santé publique pour faire face aux exigences sanitaires actuelles. Dans le cadre du réseau SEGA, la COI a renforcé la préparation régionale en matière de santé publique dans l'Océan Indien par le programme de formation en 'Field epidemiology training program' (FETP), lancé en 2011 et qui permet de mettre en réseau les praticiens et les experts sur le sujet. Cette formation sera à nouveau proposée aux Etats membres de la COI et notamment à Maurice avec deux options : la formation FETP longue durée ayant une valeur académique d'un niveau master (« Master en Field epidemiology ») et la formation FETP Frontline, qui est une version plus courte, d'une durée de 3 mois pour répondre aux besoins des pays en épidémiologistes. Je suis heureux que la COI signe avec le Mauritius Institute of Health cette convention de partenariat. Je profite de l'occasion pour saluer l'expertise scientifique et académique reconnue du MIH, un partenaire depuis le début de ce projet, ainsi que ses activités de recherche et de formation dans le domaine de la santé.

Il reste vraisemblablement à travailler encore sur la reconnaissance inter-îles de ces formations dont certaines sont diplômantes, mais la dynamique est enclenchée depuis une dizaine d'années et les compétences en cours de déploiement.

Permettez-moi de profiter de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier, Monsieur le Secrétaire Général ainsi que toute l'équipe de la COI et de l'Unité de Veille Sanitaire, Messieurs les Ministres de la République de Maurice et les représentants de vos Ministères respectifs, pour le soutien accordé aux projets financés par la France au travers de l'AFD.

Je vous remercie de votre attention.